



Paris, le - 2 AVR. 2004

Monsieur le Président,

Vous avez fait part à M. le Maire de Paris des difficultés d'accès au Bureau de Vote n° 12 installé dans le Lycée d'Enseignement Professionnel situé 24, rue Duperré, en raison du grand escalier d'entrée.

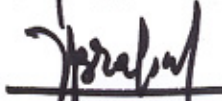
Soucieux de cette situation, j'avais déjà sollicité la Direction concernée de la Ville dès octobre 2001 afin que ce Bureau soit transféré à l'école 12, rue Chaptal, qui accueille déjà le Bureau de Vote n° 13 et dont les locaux sont suffisamment vastes pour permettre cette opération.

Je demande que ce transfert, dont la décision appartient au Préfet de Région, Préfet de Paris, soit effectif —et définitif— pour le prochain scrutin européen prévu le 13 juin 2004.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite de cette demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Heureux que ce transfert puisse enfin se réaliser !


Jacques BRAVO

Monsieur Michaël ROSENFELD
Président de l'Association des Membres
de Syndicats de Copropriétés du 9^{ème} Arrondissement de Paris
38, rue Fontaine

75009 - PARIS